



AUSTRAL CRF

Organisme de formation installé à La Réunion, dédié à la montée en compétences des managers, cadres, dirigeants et entrepreneurs

Austral CRF déploie des modules de formation en inter, en intra-entreprise et en formation personnalisée à distance, en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience de son dirigeant Christophe BOUILLET. Formateur certifié ICPE & PSJ (*), il anime des formations, depuis 2009, auprès de commerciaux, managers, cadres - dirigeants et entrepreneurs. Expert des métiers de l'automobile, il intervient également dans les secteurs de la distribution et des services.

Le Mémento : Aujourd'hui, quel est donc votre métier ?

C.B. : Ma principale mission consiste à aider les commerciaux, managers, cadres - dirigeants et entrepreneurs à monter en compétences et à gagner en efficacité.

J'ai conçu un ensemble de programmes pointus, issus de mes propres expériences de cadre-dirigeant mais aussi des meilleures pratiques du manager en entreprise. Je m'attache à concevoir des contenus sur mesure, adaptés aux enjeux et aux besoins des entreprises à La Réunion.

Le Mémento : Quels sont les domaines sur lesquels vous intervenez ?

C.B. : Austral CRF propose des formations en organisation, développement RH, management, pilotage d'activités, gestion de centre de profits, marketing, développement commercial et efficacité professionnelle.

Notre offre est référencée sur Data-Dock(**), une étape indispensable pour la prise en charge des formations par les différentes OPCVA. Elle atteste de la conformité de notre offre de formation et répond au nouveau décret relatif à la qualité de la formation professionnelle.

Le Mémento : Qui sont vos clients ?

C.B. : J'interviens auprès des TPE / PME des secteurs automobile, poids lourds, moto grâce à mes expertises et références.



Christophe Bouillet, dirigeant de Austral CRF.

Je peux aussi intervenir dans les secteurs de la distribution et des services. En fonction de votre besoin et de votre contexte, nous pouvons faire appel à une équipe d'intervenants experts dans leur domaine.

Cela nous permet de pouvoir répondre à la plupart des problématiques du dirigeant, cadre ou manager de TPE & PME. Nos ex-

perts référencés ont tous occupé des postes de cadres-dirigeants au sein de l'entreprise.

Le Mémento : Quelles sont vos valeurs ?

C.B. : L'humilité, le pragmatisme, l'éthique, la transparence, l'exemplarité sont les fondements de tout ce que j'entreprends avec dynamisme et détermination. J'interviens dans une logique d'échange et de co-construction avec mes clients.

Le Mémento : Comment voyez-vous l'avenir de la formation ?

C.B. : Je suis convaincu que les formations du futur seront réalisées sur des séances courtes et personnalisées. C'est la raison pour laquelle je vais, avec mes partenaires et experts, développer une offre de formation à distance qui pourra, ou pas, être associée au format classique du présentiel. Cela pourra permettre de personnaliser voire d'individualiser nos interventions sur des programmes spécifiques.

Pour en savoir plus sur l'offre de formation Austral CRF : <http://www.austral-crf.com/formation-professionnelle-reunion>

(*) L'ICPE & PSJ est un organisme de certification de personnes physiques, professionnels de la formation et de la prestation de service intellectuel. La certification est inscrite sur la liste des certifications et labels qualité du CNEFOP, référencée comme satisfaisant au décret du 30 juin 2015.

(**) DataDock est une base de données unique sur la formation professionnelle sous l'angle de la qualité. Elle permet aux financeurs de la formation professionnelle réunis au sein du GIE D2DF de vérifier la conformité des organismes de formation vis-à-vis des 6 critères qualité définis par la Loi.



sur le Compte Personnel de Formation (CPF) avec un accès direct des salariés aux formations et organismes via un portail électronique dédié sans intervention de l'employeur et de Pôle Emploi. Le tout un chacun pourrait ainsi connaître les postes à pouvoir dans les régions, et les formations qui y conduisent, mais aussi le taux d'insertion, les heures et jours pendant lesquelles elles sont dispensées, etc.

FEUILLE DE ROUTE. Afin d'aiguiller cette réforme, le gouvernement a mis en place un calendrier durant lequel les différents acteurs sont invités à prendre part à la discussion sur les sujets; du 24 novembre dernier au 16 février, syndicats, patronats et organismes professionnels ont ainsi discuté successivement de "droit et accompagnement", "alternance et entreprise", "certification et qualification", "gestion de parcours professionnel" et enfin, "gouvernance et financement". Au travers de tout ce brainstorming, l'État souhaite donner plus de pouvoir aux entreprises pour définir l'offre de formation correspondant à leur besoin, et aux Régions la charge de s'occuper des chômeurs quand l'apprentissage serait redirigé vers les branches professionnelles, au même titre que les contrats de professionnalisation.

Pour aiguiller la réflexion, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a donné un document d'orientation et invitait les différentes parties à "agir en bonne intelligence". Le projet de loi sur la formation devrait ainsi voir le jour d'ici avril. Cette feuille de route reprend ainsi les points clefs, à savoir l'unité de mesure du CPF, la simplification du plan de formation, la contribution allouée ou encore la priorité à donner aux besoins. Bien qu'indiquant clairement les objectifs, ce document laissait une certaine marge de manœuvre aux discussions.

LES INTERROGATIONS. Dès l'introduction, le ministère rappelait les enjeux auxquels fait face la France, entrée dans "une troisième ère de transformation", celle appelée de "l'économie de la connaissance", qui implique d'investir massivement dans les compétences, donner à chacun la liberté de choisir et la capacité de construire son parcours professionnel et de protéger les plus vulnérables.

Pour autant, à quelques mois de la réforme, les problématiques subsistent: si le CPF absorbe le CIF, quelle en sera l'unité de mesure, puisque les heures sont obsolètes? Des points, des euros?



Le gouvernement voudrait simplifier le dispositif afin que l'on "sorte du déterminisme du diplôme où toute une vie professionnelle est déterminée par le diplôme qu'on a eu de 18 à 25 ans". © Photo Philippe Huguen / AFP

Autre question: quel doit être le montant du financement collectif garanti pour le CPF? Doit-il être différencié en fonction du niveau de qualification?

POUR OU CONTRE? D'ailleurs, les experts sont partagés sur le sujet. "Les formations longues et qualifiantes sont celles qui ont le plus d'effet [sur l'insertion dans le monde du travail], car elles permettent de gommer le faible niveau de diplôme", souligne Morad Ben Mezian au journal 20 Minutes, un organisme de réflexion rattaché au Premier ministre.

En revanche, d'autres se montrent plus sceptiques sur l'efficacité de la formation. "Ce plan, c'est un peu la même chose que celui lancé par François Hollande, lance Fabien Milon, délégué Force Ouvrière à Pôle emploi. On va sortir les demandeurs d'emploi de la catégorie A pour que le chômage baisse". Pour le syndicaliste, le problème ne vient pas du manque de formation des chômeurs, mais de la frilosité des entreprises.

1. Lire encadré sur "Le pourquoi du comment".
 2. Lire Zoom sur le PIC.

62 658

Dans son rapport de 2012, la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques) a pointé 62.658 centres de formation en France... contre 4.000 en Allemagne.

MOT D'ORDRE

LE CHÔMAGE STRUCTUREL

Pour les économistes, le taux de chômage structurel d'une économie est le niveau atteint lorsque l'économie est à son niveau d'équilibre. Il ne peut donc pas être expliqué par une insuffisance de l'activité économique, contrairement au chômage conjoncturel engendré par un cycle de décroissance. L'existence du chômage structurel résulterait de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Le niveau du chômage structurel français est un sujet de débat que les économistes ne parviennent pas à trancher. Les pourcentages avancés varient entre 5 et 10%.

LE POURQUOI DU COMMENT ?



Emmanuel Macron, Le président de la République.

Le président de la République Emmanuel Macron souhaite une réforme de la Formation professionnelle d'ici le printemps 2018, car il juge le système actuel inefficace, inégalitaire et complexe. Inefficace parce qu'il existe des milliers de chômeurs qui ne trouvent pas d'emplois et tout autant de poste qui ne trouvent pas de profil adéquats, faute

de qualifications. Inégalitaire parce que le système de formation professionnelle actuel profite davantage aux actifs et aux diplômés, plus qu'aux demandeurs d'emploi et aux personnes peu qualifiées. Et enfin complexe, car il est géré à la fois par l'État, les Régions et les partenaires sociaux ainsi qu'une multitude d'acteurs au niveau des territoires.